

PLENIERE DU 8 DECEMBRE 2008

DEBAT BUDGETAIRE - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Intervention de Claude Taleb, Vice-Président à l'Economie Sociale et Solidaire

Monsieur le président, chers collègues,

En ces temps où tout le monde, jusqu'aux plus hauts responsables de l'Etat et des principaux états de la planète interroge les finalités et les modalités d'une économie principalement inspirée par les marchés financiers et les visions de court terme, l'économie sociale et solidaire n'est rien moins qu'une tentative, parmi d'autres, de remettre dans le bon ordre les priorités de l'économie et de démocratiser, tout en lui redonnant du sens, le droit à l'initiative économique.

Cette crise devrait nous faire l'obligation de cesser de négliger, souvent même de mépriser au motif de la faiblesse de sa capacité d'investissement, les potentiels de cette économie avant tout de service, qui s'appuie en priorité sur les Hommes plutôt que sur le capital, et développe des activités non délocalisables et relativement indifférentes aux aléas boursiers.

Cette économie, en renonçant au Graal des taux de profits à deux chiffres, se donne les moyens de répondre à la demande des territoires, des consommateurs, et des salariés de biens et services de qualités conçus pour améliorer la qualité de vie plutôt que de répondre à des demandes superficielles suscitées par la société de consommation.

Une information qui vient d'être rendue publique par la Confédération nationale des entreprises d'insertion démontre malheureusement qu'entre les discours et les actes, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Il a été annoncé il y a quelques semaines l'augmentation des emplois aidés qui étaient vilipendés il y a peu. Evolution sans doute salutaire. Mais vous conviendrez qu'il est alors paradoxal que le projet de loi de finances 2009, loin d'inscrire le doublement des emplois d'insertion qui était annoncé prévoit leur diminution.

Pourtant, les entreprises d'insertion, qui constituent un secteur dynamique de l'économie solidaire, ont depuis plusieurs années su trouver leur place sur des marchés tels celui de la construction.

Elles offrent aujourd'hui plus de 30 000 postes de travail en insertion pour 15 000 équivalents temps plein, dont 10 000 en insertion. Le modèle économique qu'elles portent est assis sur des aides d'état forfaitaires de 9 681 € par an, par emploi, moyennant quoi elles prennent des personnes exclues du marché du travail pour lesquelles elles obtiennent des résultats très supérieurs à la moyenne en matière de retour à l'emploi.

C'est donc un modèle particulièrement pertinent de solvabilisation de l'aide emploi en comparaison de tous ceux qui ont été mis en œuvre depuis 25 ans. Il est incompréhensible qu'il ne fasse pas l'objet d'un soutien plus important des pouvoirs publics.

Vous ne serez donc pas étonné que la Région va poursuivre son effort pour soutenir le développement de cette économie et même l'amplifier à l'aune de la crise.

Après les phases d'observation, de concertation et d'expérimentation est venu le temps de la généralisation.

L'appel à projets Eco Région Solidaire a permis de faire émerger de nouveaux acteurs, de nouveaux types d'activités, des noyaux de filières. Il s'agit maintenant de favoriser l'essaimage de ces initiatives, de les structurer en filière et de consolider les partenariats avec les secteurs dit classiques tel que le bâtiment, l'énergie, le tourisme qui constituent autant de niches d'emplois sous valorisés dans notre région.

C'est un travail de long cours mais dès 2009, si vous le souhaitez, la Région renforcera son action en faveur de l'animation et la structuration des filières de l'économie sociale et solidaire, pour rendre les dispositifs d'aide à la création, plus accessibles aux créateurs atypiques que sont les porteurs de projets ESS, souvent issus du milieu associatif, pour soutenir en phase amont, et au démarrage, les projets d'entreprises innovantes.

En 2009, l'ADRESS continuera à populariser les solutions portées par l'économie solidaire auprès des acteurs du développement local et des élus locaux. Elle pilotera un chantier d'importance destiné à écouter tous les acteurs économiques et sociaux pour mieux établir, dans le consensus le plus large possible, une liste de critères destinés à mieux distinguer les entreprises à plus value sociale et sociétales et peuvent justifier des aides bonifiées ou spécifiques.

La Région renouvellera son soutien aux salons et manifestations qui donnent à voir le dynamisme et la créativité des acteurs régionaux dans le domaine des alternatives

énergétiques ou de l'agriculture biologique et rencontrent un succès public qui ne cesse de s'élargir.

Les dernières semaines ont vu le démarrage de plusieurs projets soutenus depuis 2 ans.

L'homologation par M. le Préfet de la première SCIC régionale, bien connue du côté des Hautes falaises, dédiée au conseil et à la production d'énergies renouvelables ; la motion des énergies renouvelables ; la création de 4 SCOP : la SCOP habitat /construction de maisons ossature bois, Enviroscop / conseil en environnement, MPM formation / prestation de formations en logistique, Copachêne / Coopérative d'activités spécialisées en habitat sain, Naturolin, nouvelle entreprise d'insertion qui fabrique et commercialise des vêtements de travail produits issus du lin... la liste n'est pas exhaustive, il s'agissait ici de mieux vous faire connaître ces entreprises qui font rarement la une des actualités économiques et c'est bien dommage..

Le démarrage attendu de la construction de l'E'caux centre, très prochainement, fera la démonstration que des utopies, des petits projets, peuvent devenir grands, dès lors qu'ils sont portées par des acteurs créatifs, opiniâtres, soucieux d'inscrire leur légitimité dans les besoins d'un territoire en fédérant tous ses acteurs, dès lors aussi qu'ils font l'objet d'un soutien important, en amont, tel celui qui a pu être fourni par Eco région solidaire.

Une évaluation portant sur les résultats concrets en termes d'activités nouvelles et d'emplois, d'Eco Région Solidaire est en cours. Ses conclusions seront présentées lors de la prochaine session de la commission régionale de suivi et d'évaluation des aides.

Nous en avons parlé lors du débat sur le plan d'action et de relance, je veux souligner, dans le contexte, ma satisfaction devant la création du fonds régional d'investissement solidaire qui pourra répondre aux besoins de créateurs qui ne reçoivent pas toujours un accueil approprié des établissements financiers qui défrayent aujourd'hui la chronique.

Voilà toutes les bonnes raisons pour lesquelles, en conclusion, je vous invite à approuver les dispositions techniques et, administratives et financières contenues dans le rapport de Monsieur le Président des pages 123 à 148.